Vos nouvelles cartes d'assurance

Croix Bleue de l'Alberta® s'est associé à TELUS AdjudiCare pour faciliter les demandes de remboursement. Ce partenariat avec TELUS garantit l'accès au plus vaste ensemble de prestataires offrant la facturation directe au pays.

Vous trouverez ci-joint vos nouvelles cartes d'assurance. Selon le type de prestation que vous cherchez à vous faire rembourser ou le portail en ligne que vous consultez, vous devez utiliser soit votre carte TELUS AdjudiCare, soit votre carte Croix Bleue de l'Alberta.

Votre carte **TELUS AdjudiCare** sert à accéder à vos:

- prestations d'assurance-maladie;
- médicaments;
- soins dentaires;
- soins de la vue, et ;
- Compte de Gestion Santé (CGS).

Présentez cette carte à votre prestataire de soins de santé lors de votre prochain rendez-vous. Demandez-lui d'ajouter ou actualiser ses informations sur votre assurance et de facturer TELUS AdjudiCare directement si possible. En cas de question ou de problème, demandez-lui d'appeler le numéro réservé aux prestataires : 1-800-588-1195.

L'outil de recherche disponible sur le portail membre de TELUS vous permet de voir quels prestataires offrent la facturation directe avant de prendre rendez-vous.

Cette carte est aussi ce qui permet aux membres d'ouvrir une session dans le portail ou l'application de TELUS.

Votre carte **Croix Bleue de l'Alberta** sert à accéder à vos:

- voyage;
- compte Balance®.

N'oubliez pas de l'emporter si vous partez à l'étranger.

Cette carte sert aussi à ouvrir une session dans le portail membre ou l'application de Croix Bleue de l'Alberta.

En présentant ces cartes ou en donnant mon numéro d'assuranceCroix Bleue de l'Alberta, je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication de mes données personnelles, comme décrit dans le document intitulé Privacy Policy sur le site de Croix Bleue de l'Alberta : **ab.bluecross.ca.**

CROIX BLEUE MD DE L'ALBERTA

FOIRE AUX QUESTIONS

Mon conjoint ou mes enfants ne figurent pas sur ma carte TELUS AdjudiCare. Sont-ils toujours admissibles aux prestations?
Oui. Votre conjoint ou conjointe et vos personnes à charge admissibles sont toujours couverts par votre régime d'assurance. Même si leurs noms ne figurent pas sur la carte, ils sont inscrits au dossier. Ils peuvent présenter cette carte aux prestataires et demander le remboursement des prestations.

Comment m'inscrire au portail de TELUS réservé aux membres et l'utiliser ?
Les membres peuvent utiliser le portail de TELUS pour consulter leurs prestations, chercher des prestataires offrant la facturation directe et soumettre leurs demandes de remboursement en ligne. Pour vous inscrire, procédez comme suit (en ayant votre carte TELUS AdjudiCare sous la main):

1. Rendez-vous à la page **onlineclaimsaccess.net** portant le logo de TELUS.
2. Cliquez sur **S'enregistrer** dans le coin supérieur droit.
3. Remplissez vos données. Votre numéro de groupe et votre numéro de certificat se trouvent sur votre nouvelle carte TELUS AdjudiCare.
4. Après avoir renseigné tous les champs, cliquez sur **S'enregistrer** au bas de l'écran.

C'est tout ! Dorénavant, vous pourrez utiliser le portail de TELUS pour gérer vos renseignements, trouver un prestataire offrant la facturation directe, présenter des demandes de remboursement, etc.

Seul le membre principal peut se connecter au portail de TELUS. Pour l'instant, les personnes à charge ne peuvent pas se connecter séparément.

Comment m'inscrire à l'application TELUS réservée aux membres et l'utiliser ?
Les membres peuvent utiliser l'application de TELUS pour voir leurs prestations, chercher des prestataires offrant la facturation directe et soumettre leurs demandes de remboursement en ligne. Pour vous inscrire, procédez comme suit (en ayant votre carte TELUS AdjudiCare sous la main):

1. Cherchez « Mon Assurance Santé » dans l'App Store ou Google Play.
2. Vous la reconnaîtrez par l'icône bleue avec un parapluie que vous voyez à gauche, et par le nom de TELUS Health comme développeur.
3. Touchez **Obtenir** (dans l'App Store) ou Installer (dans Google Play).

App store **Google play**

Si vous avez déjà enregistré votre compte dans le portail de TELUS, ouvrez l'application et entrez vos identifiants de connexion.

*Sinon, sélectionnez l'option **Enregistrer un compte** en bas à droite. Remplissez vos données. Votre numéro de groupe et votre numéro de certificat se trouvent sur votre nouvelle carte TELUS AdjudiCare. Après avoir terminé, cliquez sur **S'inscrire** en haut à droite.*

Seul le membre principal peut se connecter à l'application Mon Assurance Santé. Pour l'instant, les personnes à charge ne peuvent pas se connecter séparément.

Comment m'inscrire au portail et à l'application de Croix Bleue de l'Alberta réservés aux membres et les utiliser ?
Ceux qui n'ont pas encore utilisé le portail destiné aux membres de Croix Bleue de l'Alberta peuvent s'y enregistrer pour gérer leurs renseignements personnels et leurs prestations.

Pour vous inscrire au portail membre de Croix Bleue de l'Alberta, procédez comme suit :

1. Rendez-vous au site Web de Croix Bleue de l'Alberta: **ab.bluecross.ca.**
2. Cliquez sur le bouton **Sign in bleu,** et sélectionnezl'option **Plan members** (membres).
3. Cliquez sur le lien **Not registered yet?** (pas encore inscrit).
4. Remplissez vos données, puis cliquez sur **Next** (suivant).
5. Cliquez sur **No** pour indiquer que vous n'avez pas encore enregistré votre compte.
6. Entrez un nouveau nom d'utilisateur et un mot de passe, puis suivez les invites pour créer votre compte.

Pour télécharger l'application de Croix Bleue de l'Alberta, procédez comme suit:

1. Cherchez « Alberta Blue Cross » dans l'App Store ou Google Play.
2. Touchez **Obtenir** (dans l'App Store) ou **Installer** (dans Google Play).
3. Si vous avez déjà enregistré votre compte dans le portail de Croix Bleue de l'Alberta, ouvrez l'application et entrez vos identifiants de connexion.
4. Sinon, touchez **Not registered**?
5. Remplissez vos données, puis cliquez sur **Next**.
6. Touchez **Yes** si vous avez déjà un compte ; sinon, touchez **No**.

Si vous avez répondu oui, entrez vos identifiants de connexion. Si vous avez répondu non, créez un nom d'utilisateur et un mot de passe. Suivez les invites pour créer votre compte.

Comment accéder à ma carte d'assurance numérique?
Tant TELUS AdjudiCare que Croix Bleue de l'Alberta proposent des cartes d'assurance numériques que vous pouvez télécharger sur votre appareil après avoir ouvert une session sur le portail membre ou l'application téléphonique. Croix Bleue de l'Alberta permet aussi d'ajouter votre carte d'assurance à votre portefeuille numérique.

Comment puis-je modifier les paramètres de mon dépôt direct?
Les paramètres relatifs à votre dépôt direct ne peuvent pas être modifiés dans le portail des membres de TELUS. Pour mettre à jour vos renseignements bancaires, veuillez vous connecter au site des membres de la Croix Bleue de l'Alberta. Si vous avez besoin d'aide pour le faire, veuillez appeler la Croix Bleue de l'Alberta au 1-855-956-8643.

Mes renseignements personnels pour la coordination des prestations ont changé. Comment puis-je mettre cela à jour?
Si vos renseignements personnels pour la coordination des prestations ont changé (par exemple, dans le cas d'un mariage, d'un divorce ou si votre conjoint/conjointe a changé d'employeur), veuillez appeler la Croix Bleue de l'Alberta pour les actualiser avant de soumettre votre demande de règlement sur le portail des membres de TELUS.

Comment puis-je mettre mon adresse à jour?
Si vous déménagez ou changez d'adresse, veuillez contacter le bureau d'Operating Engineers Local 955 Health and Wellness Trust.

- **Numéro sans frais en Alberta:** 1-800-222-6410
- **Téléphone:** (780) 483-9550
- **Télécopieur:** (780) 483-1958
- **Courriel:** benefits@oe955.com

DES QUESTIONS ? NOUS POUVONS VOUS AIDER.

Merci de continuer d'accorder votre confiance à Croix Bleue de l'Alberta. Si vous avez des questions, notre service de soutien dédié bilingue est à votre disposition au 1-855-956-8643.

®*The Blue Cross symbol and name are registered marks of the Canadian Association of Blue Cross Plans, an association of independent Blue Cross plans. Licensed to ABC Benefits Corporation for use in operating the Alberta Blue Cross Plan. ®†Blue Shield is a registered trade-mark of the Blue Cross Blue Shield Association. MP011-03-24 2024/11 v4